

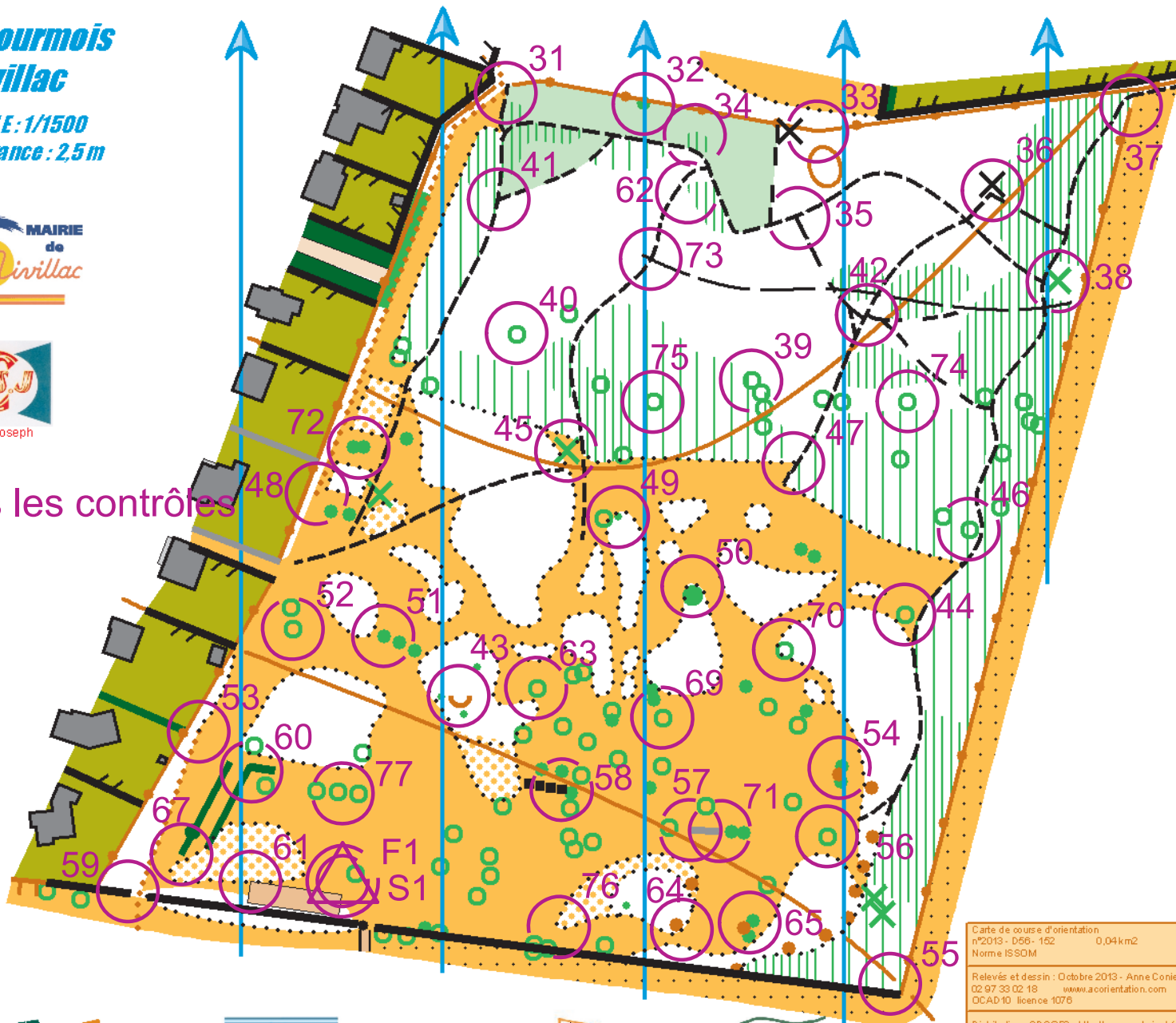
Bois Lourmois Nivillac

ECHELLE : 1/1500
Equidistance : 2,5 m



Tous les contrôles

- S1 Bord ouest du rocher
- 31 Angle fossé
- 32 Particularité de végétation (houx)
- 33 Coude de talus
- 34 Au nord du fourré
- 35 Jonction de sentiers
- 36 Élément particulier (cabane)
- 37 Extrémité talus
- 38 Souche
- 39 Arbre remarquable le plus au nord
- 40 Arbre remarquable
- 41 Jonction de sentiers
- 42 Intersection de sentiers
- 43 Cuvette
- 44 Arbre remarquable
- 45 Souche
- 46 Arbre remarquable le plus au sud est
- 47 Angle zone découverte
- 48 Extrémité fossé
- 49 Particularité de végétation (houx)
- 50 Bord nord végétation (noisetier)
- 51 Arbre particulier le plus à l'ouest
- 52 Arbre remarquable le plus au sud
- 53 Extrémité du fossé
- 54 Arbre le plus au nord
- 55 Jonction mur / talus
- 56 Arbre remarquable
- 57 Extrémité ouest de la barrière
- 58 Poteau le plus à l'est
- 59 Extrémité mur
- 60 Angle intérieur de la haie
- 61 Angle nord ouest de la zone pavée
- 62 A l'ouest du fourré
- 63 Arbre remarquable mort
- 64 Angle limite de végétation
- 65 Entre butte et arbre le plus au nord
- 67 Extrémité de la haie la plus à l'ouest
- 69 Arbre remarquable
- 70 Arbre remarquable
- 71 Extrémité est de la barrière
- 72 Entre les deux arbres particuliers
- 73 Intersection sentier / layon
- 74 Arbre remarquable
- 75 Arbre remarquable
- 76 Coude de limite de végétation
- 77 Arbre remarquable du milieu



Carte de course d'orientation
n°2013 - D56 - 152 0,04 km²
Norme ISSDM

Relevés et dessin : Octobre 2013 - Anne Coniel
02 97 33 02 18 www.aorientation.com
OCAD 10 licence 1076

Distribution : CDC066 - <http://www.co-orient.fr>

Toute reproduction ou adaptation sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partielle, est interdite.

Autorisation d'accès : Mairie de Nivillac



Anne Coniel
St Symphorien
56650 Inzinzac
02 97 33 02 18
06 75 70 56 60
af.coniel@orange.fr
<http://aorientation.com>

